



Rue Vergote, 38
1200 Bruxelles
TEL 02 733 60 42
coledubonheur.maternelle@gmail.com
secretariat.ecoledubonheur@skynet.be

Liste de matériel conseillé pour la classe de 1^{ère} maternelle ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Matériel non nominatif

- 1 bloc de dessin blanc 200gr 20 feuillets 210x297mm
- 2 blocs de dessin couleur 2x10 teintes 20 feuillets 240x320mm
- 1 étui de gros marqueurs
- 1 étui de crayons triangulaires
- 1 étui de gros pastels
- 1 pot de 130gr de pâte à modeler (couleur au choix)
- 2 bâtons « rouge » de colle 40gr
- 1 gros album de coloriage
- 4 petites photos de 3,5x5cm
- 2 boîtes de mouchoirs (1 boîte sera redemandée au début de chaque trimestre)
- 3 paquets de recharge de lingettes rectangulaires
- 1 pelle pour le bac à sable, et 1 seau
- 2 livres cartonnés pour la bibliothèque, non récupérables

Ce matériel sera utilisé quotidiennement par votre enfant. Merci de lui fournir des articles de résistants et de qualité.

Matériel nominatif

- Un cartable pratique à porter (pas de cartable à roulettes) pouvant contenir une boîte à collation (jus, fruit, biscuit...), une farde format A5 (une demi page A4) et, si nécessaire, une boîte à pique-nique pour midi et une boîte pour le goûter
- 1 sac en tissu contenant des vêtements de rechange, **marqués** au nom de l'enfant (c.-à-d. un pantalon, un slip ou une culotte, des chaussettes et un pull ainsi qu'un rouleau de sacs en plastique d'environ 20l pour mettre les vêtements sales)

Pour la sieste : **apportés dans un grand sac de courses « solide » réutilisable**

- 1 drap housse de la dimension d'un lit-cage (120x60cm)
- 1 drap ou une couverture légère et éventuellement, un coussin, un doudou et/ou une tétine (à laisser à l'école)

Pour la psychomotricité :

- des baskets ou sandales de gymnastique (à la taille de l'enfant) qui restent en classe. Prévoyez également que pour les leçons de psychomotricité (jour à confirmer) votre enfant devra venir à l'école habillé d'une tenue sportive.

Remarque : Toutes les affaires (boîtes, vêtements...) doivent être marquées au nom de votre enfant.

IMPORTANT :

Pour le service administratif : merci de signaler tout changement (téléphone, courriel, ...) par écrit. En cas de changement d'adresse, il faut fournir une nouvelle **composition de ménage**.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Les enseignantes de 1^{ère} maternelle

Le 30 août, nous vous accueillons de 16h30 à 18h afin que vous puissiez déjà déposer tout le matériel. Ainsi nous pourrons déjà installer toutes les affaires, faire les lits... et être entièrement disponibles pour les enfants le 3 septembre !